



Le journal de Thoury-Ferrottes **LE TACOT**

n° 36

Novembre 2016

www.thoury-ferrottes.fr • Facebook "Thoury Ferrottes Officiel"

FAUCHAGE A L'ANCIENNE UNE BELLE JOURNÉE !

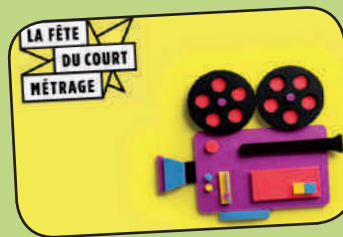
p. 8-9



page 12-13
Retour sur la fête nationale



page 12
Nettoyons la nature !



page 17
Fête du court-métrage les 17-18 déc.

- p. 2-5 En direct de la mairie
- p. 6-7 Ca vous concerne
- p. 8-10 Environnement
- p. 11-15 Ca se passe par ici
- p. 16-17 Culture
- p. 18 Infos pratiques / État civil
- p. 19 Entreprises et artisans
- p. 20 Agenda

Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

La fin d'année arrive à grand pas accompagnée de changements non négligeables pour notre commune du fait de la dissolution de la Communauté de Communes du Bocage Gâtinais au 31 décembre 2016 avec :

notre intégration au sein de la Communauté de Communes du Pays de Montereau (CCPM) au 01 janvier 2017, facilitée par la participation de l'équipe municipale à toutes les commissions de la CCPM depuis le 1^{er} septembre sur la proposition de Monsieur le Président Jean-Marie ALBOUY.

la disparition de notre Regroupement Pédagogique Intercommunal qui sera remplacé par un syndicat dont la demande a été formulée au Préfet. Ce changement de statut est la seule solution pour garder la gestion de nos écoles, la CCPM ne possédant pas la compétence scolaire. Après plusieurs réunions afin de constituer les statuts, ce regroupement portera le nom de « Syndicat des écoles du bocage » et sera composé de 2 titulaires et 2 suppléants par commune membre (Dormelles, Flagy et Thoury-Ferrottes) désignés dans nos conseils municipaux respectifs parmi lesquels seront élus un président et un ou plusieurs vice-présidents.

En ce qui concerne les festivités communales, je tiens à féliciter et remercier l'ensemble du conseil municipal et tous les bénévoles qui ont contribué au succès croissant de la 3^{ème} édition de la fête de la pomme.

Je vous donne d'ores et déjà rendez-vous lors des prochaines manifestations de fin d'année qui vont animer notre commune. Je rappelle que la diversité de nos associations locales fait la richesse de notre village. Ces manifestations le rendent bien vivant, tonique et accueillant.

Finalement, malgré quelques échos d'éternels grincheux comme « il ne se passe jamais rien à Thoury » il se passe toujours quelque chose pour qui le veut bien.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

Yves Roy.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LES AVANCÉES

Le 13 octobre, Jean-Marie Albouy, Président de la Communauté de Communes des Deux Fleuves (CC2F), est venu à Thoury-Ferrottes faire une présentation de la communauté de communes à laquelle sera rattaché notre village au 1^{er} janvier 2017. Il est regrettable que peu d'habitants y ait assisté... Voici un compte-rendu de l'essentiel à retenir.



LES COMPÉTENCES DE LA CC2F

Elles sont différentes de celles de la CCBG et recouvrent les domaines suivants :

Aménagement du territoire

Déploiement de la fibre optique, développement durable (thermographie aérienne, espace info énergie, aide financière pour la rénovation thermique des toitures, Agenda 21 local, Plan local de déplacement et de l'habitat PLD/PLH), mutualisation des demandes d'instruction des autorisations d'urbanisme...

Économie / Emploi

Création de zones artisanales, création d'entreprises, développement de la filière numérique (Campus), Greta...

Tourisme

Topoguide des randonnées, voies vertes le long de la Seine et de l'Yonne, Festival Montereau Confluence, création du Parc Napoléon, journées européennes du patrimoine, musée Gaïa et site archéologique de Pincevent...

Eau / assainissement

Gestion de 266 km de canalisation, 74 postes de relèvement, 10 stations d'épuration et 3 bassins d'orage...

Voirie

Mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de gestion des voiries précisant les travaux les plus urgents et les moins urgents. 2/3 du budget sont consacrés à l'investissement et 1/3 à l'entretien.

LES COMPÉTENCES NON REPRISES

Les animations sportives actuellement menées par Grégory Gandoin ainsi que le transport à la demande feront l'objet d'une convention particulière indépendante de la CC2F. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal prendra la forme d'un syndicat.

QUELLES CONSÉQUENCES SUR NOS IMPÔTS ?

L'adhésion à la CC2F occasionnera inévitablement une augmentation de nos impôts, faisant passer la taxe de 1,09 % à 3% environ (en attente de précision). M. le Maire précise toutefois que Thoury est la seule commune à ne pas avoir augmenté les impôts depuis 2014 et que l'augmentation sera bien moindre que celle que nous aurions dû subir si nous avions rejoint la Communauté de Moret Seine-et-Loing.

BON À
SAVOIR

Au 1^{er} janvier 2017, la Communauté de Communes des 2 Fleuves deviendra la Communauté de Communes du Pays de Montereau, avec 21 communes au lieu de 14 et représente 82% de secteur rural. Afin de faciliter le travail des intervenants, les élus de la CC2F réfléchissent à installer une base de vie sur Voulu ou autre commune du bocage gâtinais.

RÉNOVATION DE L'ÉGLISE UNE TOITURE SAINTE ET SAINÉ !

La couverture de l'église Saint-Pierre Saint-Paul, patrimoine communal, a dû subir des travaux afin d'éviter une détérioration d'usure plus conséquente. Son état de vétusté causé par des tuiles poreuses, avait entraîné des fuites et infiltrations d'eau.

La partie abritant une partie du Choeur et de la sacristie a été restaurée mi octobre 2016. La seconde partie de la toiture couvrant "le bas-côté" fera l'objet d'une restauration en 2017.



FINANCEMENT

Montant des travaux : 25 271,13€

Subvention du Conseil Départemental (contrat FER) : 6 892,13 €

QU'EST
CE
DONC ?

LE CONTRAT F.E.R. est le Fonds d'Équipement Rural, créé début 2016 pour les communes et les intercommunalités de Seine-et-Marne comptant moins de 2000 habitants. Il concerne tous les projets d'investissement. Le département interviendra pour une opération par an et par commune dès lors que le projet est inscrit au budget de la collectivité.

CADRE DE VIE UN 4^E POSTE ERDF RELOOKÉ



Le poste ERDF situé aux Marais a fait l'objet d'une mise en peinture artistique afin de mieux d'intégrer au paysage.

En 2015, ce sont 3 autres postes ERDF qui avaient été transformés, profitant de la subvention de 70% accordée par le SDESM (Syndicat Départemental d'Électrification de Seine-et-Marne*).

La réalisation de ces fresques a été confiée à l'artiste Jean-Michel Lieber.

FINANCEMENT

Montant des travaux : 1750€

Subvention du SDESM* : 70%

Plan Local d'Urbanisme Thoury-Ferottes

Depuis plusieurs mois, le Conseil municipal a prescrit l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme, le PLU.

La pièce la plus importante est le Projet d'Aménagement et de Développement Durables, le PADD. Il s'agit d'un document définissant les objectifs communaux en termes d'aménagement, d'environnement, d'urbanisme, d'habitat, de services, loisirs, tourisme, etc.

Le règlement graphique, plan de zonage, définit des zones urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles. Pour chacune de ces zones, un règlement propre est rédigé. Il régit les utilisations et occupations du sol autorisées, les principes d'implantation, les aspects architecturaux et techniques des constructions.

Le PLU comporte des Orientations d'Aménagement et de Programmation. Il s'agit de documents définissant les grandes lignes d'un projet d'aménagement des zones à urbaniser. Il prend en compte les objectifs du PADD et les traduit de manière localisée, en termes d'accessibilité, d'habitat, de cadre de vie, de paysage, etc.

La commune a retenu un bureau d'études spécialisé et a lancé les études d'élaboration du PLU. La procédure d'élaboration du PLU devrait durer environ 2 ans.

La première étape est terminée ; le diagnostic a été validé et sera bientôt disponible à la lecture sur le site internet. Les élus vont maintenant travailler sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables du PLU, document qui définit l'ensemble des projets que la commune souhaite mettre en œuvre pour les 10 à 15 prochaines années.

LE PLU SE CONSTRUIT AVEC VOUS !

Nous vous rappelons qu'un registre est ouvert en mairie afin de recueillir vos remarques et suggestions pour la construction du PLU de la commune pour la phase de concertation.

**LE TAILLAGE DES HAIES :
UNE OBLIGATION !**



La loi précise qu'un "riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de 2 mètres de la route sans autorisation s'expose à une amende de 1500 €." (art. R. 116-2 Code de la voirie routière).

Rue, trottoir et circulation

Vous devez veiller à ce que vos propres plantations n'empiètent pas sur le domaine public : vos arbres ou vos haies ne doivent pas empêcher de marcher sur un trottoir ou constituer un danger pour la circulation routière.

Si tel est le cas, le maire peut vous contraindre à élaguer vos arbres en vous adressant une injonction de faire. L'article L2212-2-2 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, le maire peut ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Dépassement sur votre terrain

Selon l'article 673 du Code civil, si des branches d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux de la propriété d'à côté avancent sur votre terrain, vous pouvez contraindre votre voisin à les tailler. Cette règle est applicable quelle que soit l'espèce d'arbre en cause (arbuste, rosier, grand chêne, etc.). Cependant, vous ne pouvez pas réaliser vous-même l'élagage.

Pour faire réaliser cet entretien, vous devez adresser à votre voisin une demande d'élagage par courrier. Attention : selon la jurisprudence, si votre voisin n'est que locataire, ce n'est pas à lui mais au propriétaire du fonds d'effectuer l'élagage.

BRÈVES DE CONSEIL

Le Tacot vous propose un extrait des décisions actées en Conseil Municipal. L'intégralité des compte-rendus des conseils municipaux est consultable sur le site Internet www.thoury-ferrottes.fr.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 SEPTEMBRE 2016

Marché de maintenance de l'éclairage public 2016-2020

Afin de réduire les coûts, il convient de mutualiser les prestations relatives à l'entretien de réseaux d'éclairage public communal. Une convention financière et de délégation de maîtrise d'ouvrage sera signée avec le SDESM qui assurera les prestations suivantes :

- l'inventaire, l'étiquetage et la mise à jour du patrimoine
- au point lumineux et à l'armoire, le nettoyage et le remplacement de tous les organes en défaut
- le contrôle annuel des supports, des luminaires, et du contrôle annuel et réglage des organes de commande dans les armoires avec un relevé des consommations
- la remise d'un rapport annuel sur l'état du patrimoine avec des préconisations d'amélioration
- l'administration d'un outil de Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur qui permettra à la commune de connaître son patrimoine et de gérer les demandes et le suivi des interventions.

Création d'un syndicat scolaire pour les communes de Dormelles, Flagy et Thoury

La Communauté de Communes du Bocage Gâtinais étant dissoute au 1^{er} janvier 2017, les compétences seront restituées aux communes membres, qui devront les exercer en propre. Le Conseil Municipal demande au Préfet de Seine-et-Marne de prendre l'arrêté portant création du Syndicat intercommunal scolaire des communes de Dormelles, Flagy et Thoury-Ferrottes. Celui-ci sera compétent pour la construction, l'entretien et le fonctionnement des bâtiments périscolaires et de la cantine, les services aux écoles tels que l'acquisition du mobilier et des fournitures, le recrutement et la gestion du personnel de service et des agents territoriaux, l'organisation et la gestion des transports scolaires, la gestion des garderies périscolaires et de la cantine. Les bâtiments scolaires restent de la compétence communale.

Création d'un poste de rédacteur - service administratif

En raison des besoins du service administratif sur la commune, un poste de rédacteur à temps complet est créé.

Subvention exceptionnelle à l'Association des Familles Rurales de Flagy

Pour éviter aux parents des enfants de la commune ayant fréquenté le centre de loisirs de l'A.F.R. de Flagy en juillet 2016 de payer d'importants frais supplémentaires, le Conseil accepte le versement de la subvention à l'AFR de Flagy (Association des Familles Rurales). La subvention n'avait pas été versée par la commune. L'été prochain, les parents qui inscriront leurs enfants au centre de loisirs de Flagy devront s'acquitter de la totalité des frais.

À NOTER Les réunions de conseil sont publiques, vous pouvez y assister et intervenir en fin de séance. Vous avez aussi la possibilité de poser vos questions ou faire part de vos remarques en déposant un courrier en mairie au nom du Maire et de ses conseillers.

TON IDÉE + MON IDÉE
= J'  MON VILLAGE !

Une boîte attend vos idées à la mairie pour l'amélioration de la vie du village. Envoyez aussi vos idées à : adresse.equipe.thoury@gmail.com

ÉDUCATION L'ÉCOLE DE LA 2^E CHANCE

Suite à la rencontre avec Mme Moreau, Directrice de l'école de la 2e chance de Montereau, Monsieur le Maire et un conseiller municipal, il nous est apparu important de diffuser l'information de ce dispositif au niveau de la commune.

Les écoles de la 2^e chance (E2C) sont l'émanation des objectifs définis par le Livre Blanc "Enseigner et apprendre" proposé par Édith Cresson et adopté par la Commission européenne en 1995.

Associations loi de 1901, les E2C accueillent des jeunes de 18 à 25 ans (ou plus) sortis du système scolaire depuis plus d'un an, sans diplôme et sans qualification. Les E2C visent l'insertion professionnelle de ces jeunes qui ont décroché. Les missions locales et les points infos jeunesse font partie des prescripteurs habituels des E2C.

Dans ces écoles, il n'est pas proposé de programme préétabli, mais un cursus personnalisé pour chaque étudiant. Le concept de l'école de la deuxième chance repose sur le principe de l'alternance en entreprise et sur l'individualisation des apprentissages dans le cadre d'une remise à niveau des savoirs de base (mathématiques, français, informatique).

Les stages en entreprises permettent aux étudiants de découvrir des métiers et de construire un projet professionnel. Les candidats doivent être motivés pour s'inscrire, et comme dans le cadre d'un emploi, ils doivent effectuer une période d'essai en début de parcours.

Tu es à l'arrêt ? Tu n'as pas de plan ? Tu veux devenir autonome ? TU PEUX LE FAIRE !

L'École de la 2^e Chance t'offre

- un ACCOMPAGNEMENT personnalisé
- l'ALTERNANCE DE STAGES en entreprises et de formations
- une REMISE À NIVEAU dans les matières fondamentales
- la chance de l'IMPLIQUER dans des actions culturelles et de solidarité

18-25 ANS formation rémunérée

01.64.70.57.40

É2C École de la 2^e chance Centre de l'Europe 7 rue du Calvaire 77130 MONTEEAU

Dans le prochain Tacot, vous pourrez lire un article qui explique le parcours d'un étudiant de l'E2C, écrit de manière collective par les étudiants eux-mêmes !

Contact :
7 rue du Calvaire
77130 Montereau-Fault-Yonne
Tel : 01.64.70.57.40

PATRIMOINE LE LAVOIR DEVRA ÊTRE CONSOLIDÉ



Le lavoir de la rue du Lavoir (derrière la bibliothèque) a été vandalisé à plusieurs reprises. Les fondations sont fragilisées et il est nécessaire d'effectuer des travaux de consolidation afin d'éviter tout risque d'effondrement. L'offre d'Initiatives 77 a été approuvée lors du dernier Conseil pour un montant de 12640 € HT. Reste à attendre la décision du sénateur Houel pour percevoir une partie de la réserve parlementaire.

LA COMMUNE DE THOURY RESTE RATTACHÉE À FONTAINEBLEAU

Suite à l'instruction du 16 février 2016 annonçant la mise en œuvre d'une concertation relative à la réforme de l'échelon infra-départemental visant à adapter les limites territoriales des arrondissements à la carte des intercommunalités, M. le Préfet nous avait proposé soit de rejoindre Provins ou bien de rester rattachée à Fontainebleau. En tant que future commune membre de la communauté de communes « des Deux Fleuves », le maire et l'ensemble des conseillers municipaux ont émis un avis favorable à l'unanimité pour rester rattachée à l'arrondissement de Fontainebleau. Le dossier est entre les mains du Préfet et nous sommes en attente de son avis final.

TRAVAUX À LA STATION D'ÉPURATION



Les travaux, décidés au mois de juin devant la vétusté de certains éléments et les besoins d'amélioration, ont réalisés à la demande du Syndicat d'Assistance Technique pour l'Épuration et le Suivi des Eaux (S.A.T.E.S.E.). Débutés fin octobre, les travaux s'achèveront mi-décembre :

- Mise en place de 2 débitmètres pour mesurer les débits au niveau des arrivées d'eau de la station
- Remplacement du dégrilleur, du dessableur et du dégraisseur au profit d'un tamis rotatif avec compacteur intégré
- Installation d'une pompe pour le lavage du tamis rotatif, indispensable pour son fonctionnement
- Réalisation d'un piquage en sortie du bassin clarificateur pour le lavage du tamis rotatif
- Remplacement de l'armoire électrique pour accueillir tout ces nouveaux éléments.

Début 2017, le budget "Eau et assainissement" de notre commune sera versé à la Communauté de Communes du Pays de Montereau.

LA GRIPPE :

POUR ÉVITER L'HOSPITALISATION, PASSEZ À LA VACCINATION !

Le virus de la grippe sévit habituellement d'octobre à mars et peut être fatal pour certaines personnes. C'est pourquoi l'Assurance Maladie lance chaque année une large campagne de vaccination. Et parce que le virus évolue, il est indispensable de s'en protéger et de se faire vacciner chaque année. La campagne de vaccination a débuté le 6 octobre dernier autour du message : « Pour éviter l'hospitalisation, passez à la vaccination ! ».

Se faire vacciner tous les ans ?

Le virus de la grippe saisonnière évolue, un nouveau vaccin est donc disponible tous les ans. La vaccination est le moyen le plus efficace pour vous protéger et protéger votre entourage, notamment les enfants et les personnes âgées. Aussi, il est recommandé de se faire vacciner au début de l'automne, avant la circulation active des virus grippaux. Quinze jours, c'est le temps nécessaire pour que le système immunitaire réagisse au vaccin et vous protège.

La vaccination antigrippale, pour qui ?

Le vaccin est fortement recommandé par le Haut Conseil de la santé publique pour les personnes de 65 ans et plus, les personnes atteintes de certaines maladies chroniques, les femmes enceintes et les personnes obèses. Si vous êtes concerné, votre caisse d'Assurance Maladie vous envoie un bon de prise en charge. Ce bon vous permet de bénéficier gratuitement du vaccin antigrippal.

Pour en savoir + : www.ameli-sante.fr.

ENVIE D'ARRÊTER DE FUMER ?

L'Assurance Maladie vous accompagne. Elle prend en charge, sur prescription médicale dédiée les substituts nicotiques (patch, gomme, pastille, inhalateurs ...) à hauteur de 150 euros par année civile et par bénéficiaire. Les traitements prescrits doivent figurer sur la liste des substituts nicotiques pris en charge par l'Assurance Maladie consultable sur ameli.fr. Votre pharmacien établit une feuille de soins pour votre remboursement par l'assurance maladie.

ÉLECTIONS 2017

ÊTES-VOUS INSCRIT SUR LES LISTES ÉLECTORALES ?

Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections présidentielles et législatives de 2017. L'inscription se fait en mairie.

Nouveaux habitants, vous êtes nombreux à avoir rejoint notre commune et nous vous souhaitons la bienvenue dans notre village. N'oubliez-pas de vous faire recenser en mairie.

HARCÈLEMENT TÉLÉPHONIQUE BLOCTEL OFFRE UNE SOLUTION

Tout foyer disposant d'une ligne téléphonique fixe est confronté, entre une fois par semaine et plusieurs fois par jour, aux appels intrusifs des sociétés de démarchages incitant à l'achat de fenêtres, à la participation à des concours en tout genre ou sollicitant un rendez-vous soit-disant commandité par la mairie ! Depuis le 1^{er} juin, une solution est offerte par l'État pour venir à bout des coups de fils qui coupent notre quotidien. La municipalité a souhaité vous en informer.



QU'EST-CE QUE BLOCTEL ?

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

INSCRIVEZ-VOUS GRATUITEMENT

Depuis le 1er juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site www.bloctel.gov.fr. Il recevra par e-mail une confirmation d'inscription sous 48 heures. Il convient que le consommateur vérifie que le message est bien arrivé dans sa boîte mail et si nécessaire, qu'il regarde dans les spams.

En effet, l'inscription ne sera prise en compte que lorsque le consommateur aura cliqué sur le lien hypertexte qui sera présent dans ce courriel.

QUELLES PROTECTIONS ?

Le consommateur sera alors protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de son inscription qui lui sera envoyée par email. Il aura alors accès à son espace personnel en ligne qui lui permettra de gérer son compte.

Votre espace personnel vous permet de consulter ou modifier vos données et de rajouter, s'il y a lieu, un autre numéro de téléphone sur la liste d'opposition. C'est également à partir de votre espace personnel que vous pourrez nous signaler un appel abusif (réclamation).

À NOTER Inscription sur le site www.bloctel.gov.fr



RETROUVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE SUR www.thoury-ferrottes.fr

ASSOCIATION THOURY' BAMBEL RECHERCHE CANDIDAT POUR SES PRÉSIDENTIELLES !

Le poste de Président de l'association "qui bouge notre village" sera vacant en début 2017 ! Avant les Présidentielles nationales, les membres de l'association espèrent trouver un candidat afin que l'association perdure et que la centaine d'enfants ferrotois puissent encore profiter de ses activités.

Forte d'une quinzaine de membres ferrotois, l'association Thoury' Bambel organise une panoplie d'activités à destination des enfants du village et des occasions de rencontres intergénérationnelles.

VOUS SOUHAITEZ PROPOSER VOTRE CANDIDATURE AU POSTE DE PRÉSIDENT, Contactez Sandrine au 06 60 36 81 54 ou thourybambel@orange.fr

Les deux grandes manifestations sont :

- le vide-grenier du 1^{er} mai qui attire un grand nombre d'exposants et de visiteurs
- le spectacle de Noël et la remise de cadeaux aux enfants par le Père Noël.

Les autres manifestations combent petits et grands :

- la chasse aux oeufs de Pâques
- la sortie annuelle des enfants de la maternelle à la Terminale : cette année "Le Monde de Robi" et le "Lazer Game"
- un pique-nique géant d'été
- des après-midis jeux pendant les petites vacances

Elle a également assuré la tenue de la restauration et de la buvette de manifestations communales telles que le Troc Plantes et la Fête de la musique.

ENLÈVEMENT DE LA CABINE TÉLÉPHONIQUE LE PORTABLE A GAGNÉ LE COMBAT

Une page se tourne, celle du temps où les cabines téléphoniques étaient un peu le portable d'antant. Il y en avait plusieurs dans chaque ville, chaque gare. C'est dans les années 1990 qu'il y a eu explosion de la mise en place des cabines téléphoniques.

A pièces, à cartes dédiées qui ont fait naître la passion de collectionneurs, puis utilisable avec la carte bancaire, les cabines téléphoniques étaient plus de 300 000 au niveau national. Depuis le début des années 2010, l'opérateur historique Orange (France Télécom) réfléchit à leur suppression, n'étant plus rentables, en s'appuyant sur la

loi Macron d'août 2015 : Dès lors que la couverture du réseau mobile est suffisante, il n'est plus nécessaire de maintenir et d'entretenir les cabines téléphoniques. La cabine de Thoury avait dernièrement servi de support d'affichage pour les photos des participants à l'opération artistique menée par la résidence d'artistes "Cour Commune", autour du thème des déplacements.

Une porte se ferme, celle de la cabine téléphonique de la rue de Flagy à Thoury-Ferrottes... le portable a gagné le combat...

**VOYAGE EN NORVÈGE DU 7 AU 14
JUN 2017 : RESTE 2 PLACES !**



La mairie de Thoury-Ferrottes, en partenariat avec l'agence de voyages **L'ASCROLABE**, organise un voyage en Norvège, à prix attractif. L'inscription est ouverte à tous, Ferrotois ou non. À ce jour, d'après le nombre de personnes inscrites, le voyage revient à un prix intéressant de 1328€/personne. Le tarif est dégressif : à partir de 40 inscrits, le prix est de 1205€. Il reste 2 places... Avis aux amateurs ! Le paiement peut-être fait en plusieurs mensualités. En Norvège, vous pourrez admirer les merveilles de Mère Nature, et vous ne serez pas déçu. Ce pays propose une somme de paysages parmi les plus beaux du monde. Ici la nature est reine, et les gens vivent en harmonie avec elle. Ils ont appris à la connaître et à la respecter. Vous passerez brusquement de paysages d'une monotonie tranquille composés de forêts, de douces collines et de prairies verdoyantes à de hautes montagnes rocheuses bordant des fjords aux eaux émeraude. Très domestiquée et sauvage à la fois, la Norvège procure aux amoureux des grands espaces une variété inépuisable de plaisirs sans limites.

**Le marché a THOURY !
C'est tous les mercredis !!**

Retrouvez les commerçants du marché sur la place de la Mairie tous les mercredis (sauf vacances d'été) de 8h à 13h : boulanger, poissonnier, boucher-charcutier-volailler, fromager, fruits et légumes.

...ET SUR  : Thoury Ferrottes Officiel



ANIMATION NATURE LE FAUCHAGE À L'ANCIENNE

Le dimanche 2 octobre, s'est déroulée une séance de fauchage à l'ancienne au City-Stade de Thoury-Ferrottes. Cette animation gratuite était proposée par la municipalité et l'association Seine-et-Marne Environnement (SEME). Elle a attiré une cinquantaine de participants qui ont travaillé comme des petites fourmis.



C'est dans l'objectif de mettre en valeur l'intérêt de la démarche de "gestion différenciée" des espaces verts et de partager un moment convivial que cette fauche à l'ancienne a été organisée. Elle s'articulait autour de deux temps forts : une balade commentée et une fauche à l'ancienne.

La balade commentée par M. Charlie Darenne de SEME dans la prairie du City-Stade a permis d'expliquer l'intérêt pour la biodiversité et de sensibiliser les participants à la faune et la flore présentes dans la prairie.



Pour le fauchage à l'ancienne, la commission environnement, aidée par les agents techniques et leur responsable, a collaboré avec l'animateur de SEME pour organiser et délimiter les parcelles du City-Stade avec des barrières et de la rubalise afin de garantir la sécurité des participants (distance de sécurité de 5 mètres et un sens de fauchage alternés). Avant de débiter le chantier, les participants

ont pu observer une démonstration du maniement de la faux ainsi que l'entretien de la lame. La fauche a ensuite démarré vers 15h30, un cinquantaine de personnes ont pris part à l'événement, le public était assez diversifié avec des novices et des pratiquants réguliers qui ont pu les faire profiter de leurs conseils et échanger. Quelques jeunes habitants du village évoluant sur le City-Stade se sont pris au jeu d'une activité inédite pour eux !

L'opération consistait à faucher la moitié de la prairie du City stade à l'aide de faux et à la disposer en tas sur des structures en bois appelées perroquet.

La municipalité tient à remercier deux agriculteurs du village MM Gilbert Depresles et Hervé Lemirre pour avoir prêté des outils encore en usage et d'autres destinés à être montrés au public de la manifestation ainsi que des participants qui avaient amené leurs faux et fourches !

LA GESTION DIFFÉRENCIÉE DES ESPACES VERTS

En partenariat avec Seine-et-Marne Environnement, la commission environnement de la commune de Thoury-Ferrottes a mis en œuvre un nouveau traitement des espaces verts : la gestion différenciée.

La gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

Selon cette approche, il est inutile voire écologiquement non pertinent de tondre systématiquement et souvent toutes les surfaces enherbées, ce qui conduit à n'obtenir qu'un même milieu (pelouse rase), presque monospécifique, c'est-à-dire banal et très appauvri en biodiversité, ne développant que peu de services écologiques, peu utile pour la faune.

La gestion différenciée, dans ce cas proposera

que certains espaces moins fréquentés, aux sols plus fragiles, ou écologiquement précieux soient laissés à eux-mêmes, fauchés ou extensivement pâturés, éventuellement même une fois tous les deux ans sur certaines parties afin d'y conserver des refuges pour la biodiversité et une plus grande diversité de paysages, alors que d'autres seront intensivement tondues en raison de leurs fonctions ; l'exemple extrême étant celui du terrain de football destiné aux compétitions homologuées.

Cette logique s'accompagne souvent d'une augmentation du taux de végétalisation, de la surface boisée et d'une suppression de l'usage des pesticides et désherbants et de l'exportation des produits de fauche et de taille (vers unité de compostage, horticulture, agriculture...) ou de leur utilisation locale (mulch, bois raméal fragmenté, compostage sur place, etc.)



Avant la fauche



Après la fauche



Balade commentée dans la prairie du City-Stade



Affutage des faux avant le début du fauchage



Début du fauchage et mise en tas sur les structures en bois nommées perroquets



Fauchage dans les parcelles délimitées



OPÉRATION NETTOYONS LA NATURE DES REMORQUES ENCORE PLEINES

Le 24 septembre après-midi s'est déroulée l'opération "Nettoyons la nature". Objectif : rendre à la nature, aux chemins et aux champs leur charme d'origine, en les débarrassant de déchets volontairement abandonnés par des personnes qui ne respectent rien. Les équipes se sont formées, et avant de partir, les participants se sont équipés de chasubles et gants afin d'arpenter les chemins du village.



Petits et grands ont profité de cette balade très ensoleillée, en faisant un bon geste pour l'environnement alliant bonne humeur et citoyenneté ! Après 2 heures de ramassage de canettes, bouteilles ou autres objets insolites, les participants ont savouré le jus de pommes stérilisé de la fête de la pomme 2015, ainsi que les gâteaux confectionnés par les participants.

Merci à Claudine, Maryline et Thierry ainsi qu'à tous les habitués pour leur investissement dans la réussite de cette opération.



À BON ENTENDEUR ...

"DÉCHETS" NOUS EN 2017, PLUS DE DÉCHETS DANS LA NATURE !

Les décharges sauvages ne sont que l'expression de "jeanfoutras". Ils arrivent avec une poésie inouïe du regard qu'ils portent sur la nature, qui n'a d'égale que le regard qu'ils portent sur leurs chiottes...

La nuisance la plus visible est celle qui porte atteinte au paysage. Il n'est jamais agréable de découvrir un dépôt de déchets au détour d'un chemin lors d'une promenade ou en bord de chemin non loin de chez soi. Le préjudice purement esthétique, longtemps ignoré par le droit français, est expressément reconnu par certains textes et notamment en matière de déchets (Art. L. 541-1- 3° du Code de l'environnement).

Atteintes aux écosystèmes : un dépôt de déchets peut perturber le fonctionnement des écosystèmes en particulier dans les zones humides. Il peut entraver la circulation de l'eau et la polluer. Selon leur nature, les déchets engendrent des pollutions invisibles qui peuvent se diffuser des années même après leur enlèvement, laissant ainsi un milieu pollué. La faune est également impactée par ingestion de substances dangereuses, destruction de son milieu de vie, et blessures ou mortalité directe.

Exemple très simple... une simple bouteille vide abandonnée dans la nature par la vitre de la voiture (acte de colère ou bêtise humaine) peut piéger et tuer de nombreux insectes et petits mammifères qui, de par leurs fonctions, maintiennent l'équilibre de toutes ces petits organismes nécessaires à l'homme.

Impact sur la santé : certains déchets peuvent engendrer des pollutions graves qui se voient peu mais qui ont des conséquences dramatiques sur l'environnement et la santé à long terme : risques physiques de blessures, production et diffusion de substances pathogènes (acides, composés organiques volatils, organo-halogénés, hydrocarbures, poussières...), bio accumulation par ingestion d'aliments cueillis ou pêchés contaminés, source de maladies d'origine environnementale.

Ces déchets dangereux sont nombreux et variés: piles et accumulateurs, résidus de peintures et solvants, huiles de vidange, résidus de produits phytosanitaires. Le risque d'inhalation de substances toxiques, en particulier lorsqu'il y a brûlage de matériaux plastiques, ont des conséquences non négligeables sur la santé. Déchets = danger ! Dépôt de véhicules hors d'usage, tracteurs, tondeuses dont certains dépôts dans notre commune sont visibles depuis la lune, comme la muraille de Chine. Il incombe à chaque citoyen de prendre ses responsabilités et de signaler à la mairie leurs existences.

Seule la prise en compte et l'action collective permettra de réduire considérablement ces dépôts "d'ordures" !

Pour le reste chacun doit savoir que la gendarmerie surveille et que les amendes sont lourdes .

SÉCURITÉ PRÉMUNISSEZ-VOUS CONTRE LES CAMBRIOLAGES

Voici un message du Ministère de l'Intérieur concernant les bons réflexes à adopter en cas de cambriolage. Le mieux pour vous en prémunir est d'installer vous-même une alarme !

Contre les cambriolages, les bons réflexes !

SI VOUS ÊTES VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction.

Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements...).

Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès aux lieux.

Une fois les constatations effectuées par la gendarmerie ou la police :

- prenez des mesures pour éviter un autre cambriolage (verrou, réparations, ...);
- déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix. Munissez-vous d'une pièce d'identité;
- faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés;
- déclarez le vol à votre société d'assurances, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Préparez une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ?
Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.

Checkmarks:

VOUS ÊTES VICTIME OU TEMOIN D'UN CAMBRIOLAGE :

**COMPOSEZ LE 17 OU LE 112 (n° d'appel d'urgence,
valide dans l'Union européenne)**

01 64 31 63 80 (gendarmerie de Lorrez le Bocage)



www.interieur.gouv.fr

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

BLOCAGE TÉLÉPHONES PORTABLES

SFR : 10 23

Orange : 0 800 100 740

Bouygues Telecom : 0 800 29 10 00

Free : 32 44

URGENT : LES LOUPIOTS DE L'ORVANNE CHERCHE BÉNÉVOLES



L'association Les Loupiots de l'Orvanne riche de ne pas prolonger ses missions pour l'année en cours.

L'association qui organise et promeut divers événements dans le but de collecter des fonds pour nos écoles, manque de bénévoles et de membres pour le bureau.

"Les Loupiots" organise l'emballage des cadeaux de Noël au magasin Maxi Toys chaque année, la gestion de la Tombola, du Loto...

Les Loupiots ont permis de récolter la somme de 1800€ grâce à la tombola 2016, et l'an passé, le loto et la tombola ont rapporté 3000€. Cet argent a été réparti entre les 3 écoles du RPI (Dormelles, Flagy, Thoury), pour des achats de matériel pour le travail, de fournitures pour les activités manuelles et sportives, de jeux et autres besoins.

Faute de bénévoles, l'association ne pourra perdurer, ce qui entrainera forcément un manque dans le bien-être des enfants.



**Pour être bénévole,
engagement indispensable
pour faire vivre et sauver
l'association, contactez le
06 76 09 50 92.**

2 POULES POUR MOINS DE DÉCHETS



Le SIRMOTOM a réouvert les inscriptions pour l'opération « Deux poules et un poulailler pour réduire nos déchets ». D'après l'expérimentation réalisée par 100 foyers en 2013, plus de 4 328 kg de déchets ont été évités, et 22 115 œufs pondus ! Un bilan très positif, qui a encouragé le syndicat à généraliser l'opération. Le SIRMOTOM organise deux séances de distribution par an. Les inscriptions se remplissant très rapidement, nous vous invitons à être vigilants. Une participation de 20€ sera demandée.

Inscriptions sur www.sirmotom.fr

13 ET 14 JUILLET RETOUR SUR LA FÊTE NATIONALE !



De Bichereau à Ferrottes, en passant par Les Marais, la troupe de rue BATICLAC a, cette année encore, accompagné en musique les participants, petits et grands, pour la retraite aux flambeaux de la soirée du 13 juillet. Merci aux habitants qui se sont spontanément proposés pour effectuer les haltes gourmandes dans les deux hameaux et au quartier de Chantemerle.



Après le traditionnel feu d'artifice qui a réuni de nombreuses personnes, retour sur la place de la mairie pour un bal en plein air. La restauration et la buvette étaient tenues par les Sapeurs Pompiers de Voulx. Merci à eux !

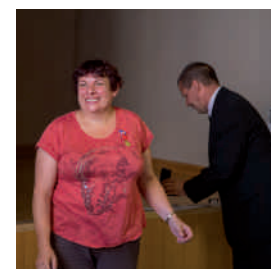
ÇA SE PASSE PAR ICI



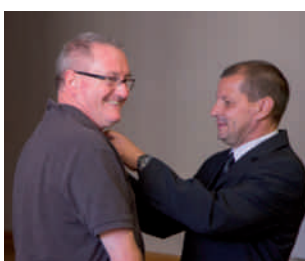
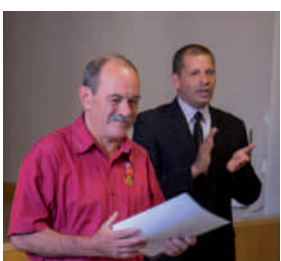
Le 14 juillet, la fanfare Varennoise a défilé en compagnie des Sapeurs-pompiers et Jeunes Sapeurs-pompiers de Voulx pour se rendre au Monument aux Morts. Avant le dépôt d'une gerbe, Maïdi et Adrien, du Conseil municipal des Jeunes de Thoury-Ferrottes, ont lu la lettre d'un soldat.



Sur la place, devant l'excitation et l'impatience des enfants, la grande Kermesse avait déjà commencé. Cette année, les structures gonflables étaient à la hauteur de leurs attentes. Les autres animations telles que pêche aux canards, chamboule-tout et autres jeux traditionnels ont fonctionné à fond !



Le goûter a été servi aux personnes âgées de plus de 65 ans et aux enfants de notre village. Des médailles du travail ont été remises à 5 habitants de la commune (dans l'ordre des photos) : Valérie Coupé (Vermeil), Philippe Descottes (argent), Adonis Flamini-Loreti (Or), Didier Aubry (Grand Or), Denis Faudemer (Or).



Un grand merci à M. Jean-Pierre Rodier et son fils Jérémy pour l'exposition de leur collection de véhicules de pompiers.



FÉERIES DU BOCAGE CHEVALIERS ET PRINCESSES, PRÉPAREZ-VOUS !



La 5e édition du Festival des Féeries du Bocage a rencontré, malgré un contexte météo défavorable et une crise des carburants, un franc succès : plus de 1500 visiteurs se sont retrouvés les 4 & 5 juin derniers à Dormelles pour rencontrer les auteurs, les illustrateurs, les artisans invités et participer aux nombreuses animations mises en place par l'association sur le thème des « êtres de la nature ». Tous ces efforts seraient vains sans le soutien affirmé des bénévoles dont une douzaine habitent Thoury-Ferrottes.



Depuis plusieurs années, Les élèves du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) de Thoury, Flagy et Dormelles participent à la création de décors qui sont mis en valeur sur le site du festival. L'année dernière, leur imagination débordante a permis la création de multiples objets en s'aidant des différentes matières trouvées dans la nature.



Grâce à l'association, une première bénévole des Féeries a animé des ateliers et promenades contées sur la thématique des "êtres de la nature", auprès des élèves de Thoury-Ferrottes tout au long de l'année.



Une seconde bénévole a construit un conte sur le thème des Leprechaüns. L'histoire a été présentée sous forme de labyrinthe illustré par les créations des élèves des classes de CE1 et CE2, qui ont créé pour l'occasion des tableaux symboliques où se cachent farfadets et gnomes ou des sculptures à partir des feuilles, brindilles, écorces et cailloux environnants. Quant aux élèves de CP, ils ont fabriqué avec des matières végétales les panneaux directionnels et indicatifs pour les visiteurs du festival.

Une troisième est venue échanger sur les Féeries auprès des classes de Thoury-Ferrottes en présentant un film interactif et en permettant aux enfants de poser toutes leurs questions sur ce monde magique que sont les Féeries.

Ces différents ateliers permettent aux enfants de laisser libre cours à leur imagination... Qu'elle est débordante !

Les inondations ont eu des conséquences sur l'organisation du Festival. En effet, le concert

qui devait avoir lieu le samedi soir au Château de Dormelles a dû être reprogrammé sur la commune de Flagy qui a accepté de prêter son église pour l'occasion. Une centaine de personnes ont pu écouter le groupe international celtique « Bogha » dont un des musiciens est le neveu d'une habitante de Thoury ! Pendant tout le week-end du festival les visiteurs ont pu découvrir leur musique avec un répertoire moderne et ancien, rêveur et festif, employant une multitude d'instruments hors du commun.



Et pour finir, l'association a souhaité apporter son soutien aux sinistrés des inondations. En effet, l'équipe a choisi d'annuler son dîner de fin de festival pour permettre la préparation d'une soixantaine de repas qui ont été livrés dans la région de Nemours le dimanche soir.

Fin septembre, les bénévoles de l'association ont élu le nouveau bureau qui d'ores et déjà se prépare pour le prochain festival qui se tiendra les 3 et 4 juin à Dormelles et qui sera placé sous le thème prometteur des « Chevaliers, Princesses et Dragons » !



EN
SAVOIR
+

Le 6^e festival des Féeries du Bocage se tiendra les 3 et 4 juin 2017 à Dormelles.
Pour rejoindre l'équipe des bénévoles ou avoir plus d'informations :
infos.feeriesdubocage@gmail.com

BIBLIOTHÈQUE LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

Les bénévoles de la bibliothèque ont récemment renouvelé le stock de livres de la bibliothèque en rapportant près de 800 documents de la médiathèque de Seine-et-Marne à Melun : romans, bandes dessinées enfants et adultes, ouvrages techniques ou de loisirs pour le jardinage, la couture, le tricot, la pêche... D'autres nouveautés, présentées ci-dessous, viendront agrémenter votre future visite...

LES LIVRES AUDIO

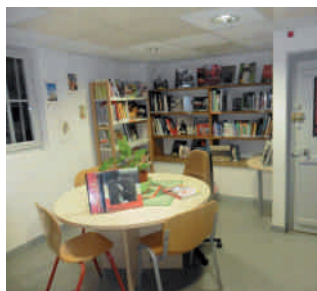
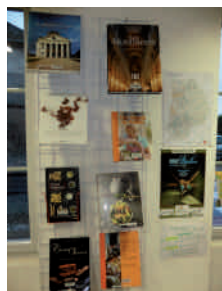
Nous avons désormais un coin "livres audio" pour non-voyants ou simplement pour se faire accompagner d'une histoire durant un long parcours en voiture, rester dans son fauteuil avec la voix d'un artiste connu pour vous conter un livre que vous n'auriez peut-être pas eu le temps de lire ? Essayez, vous verrez, c'est très agréable.



UN ESPACE ENFANTS TOP CONFORT

Un domaine "Enfants" est aménagé à l'étage "rien que pour eux".

Ils peuvent s'asseoir ou s'allonger dans des nouveaux fauteuils ultra confortables et modernes pour lire une BD et choisir un CD ou un DVD ainsi que plusieurs livres qu'ils pourront emporter à la maison.



TOURNAGE DE FILM À FLAGY : DES FERROTOIS JOUENT LES FIGURANTS

De fin août à début septembre, Flagy, notre village voisin, était le décor d'un tournage de film intitulé "Bonne Pomme" de la réalisatrice Florence Quentin. Gérard Depardieu, Catherine Deneuve, Chantal Ladesou, Guillaume de Tonquédec font partie des principaux acteurs de ce long métrage.

Pour les besoins du scénario, des décors de garages et d'un bureau de Poste ont pris place sur deux façades de maisons, et la décoration du café du village a été revue pour se nommer "La petite Fadette".

Les habitants de Flagy notamment ont été sollicités pour y faire de la figuration. Certains habitants de Thoury-Ferrottes ont également participé au tournage. Parmi eux, M. et Mme Berthelot et leur 4L transformée en voiture balais et les pompiers de Voulx, dont JérémY Rodier et Monsieur le Maire, en leurs qualités de pompiers.



La bibliothèque se situe rue de Flagy, en face de la mairie

Les bénévoles Delphine, Gilles, Huguette et Martine, vous accueillent le mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h30 et le samedi de 10h à 12h

UN PROJET : LA BIBLIOTHÈQUE À DOMICILE

Les bénévoles de la bibliothèque souhaiteraient pouvoir apporter un peu de lecture aux personnes qui ne peuvent se déplacer ou ne sont pas disponibles pendant les horaires d'ouverture.

Si vous êtes intéressé par ce service de portage à domicile de livres ou de revues, merci de contacter les bénévoles de la bibliothèque durant les horaires d'ouverture au 01 64 23 52 14.

JOURNÉES DU PATRIMOINE CULTURE ET ART À L'ÉGLISE

Les 24 et 25 septembre se déroulaient les journées européennes du patrimoine. Pour l'occasion, l'église a ouvert ses portes pour dévoiler aux visiteurs des pans de son histoire. Elle a également accueilli l'exposition photos "Le temps d'un dé clic" du photographe ferrotois Dominique Sarrazin.



CET INTÉRÊT POUR L'HUMAIN, LE MONDE, DANS QUELLE MOUVANCE VOUS SITUEZ VOUS ?

Je me situe plutôt du côté de la « street photographie » dans cette approche de l'homme et son milieu. C'est un courant initié à l'origine par deux écoles avec d'un côté Henri Cartier Bresson, Willis Ronis, Robert Doisneau... courant aussi appelé Humaniste, pour la France, et l'école américaine représentée par Robert Franck, William Eggleston, Garry Winogrand... mais pour moi les choses sont moins établies, j'ai fait par exemple beaucoup de portraits en studio, c'est une démarche plus intimiste, moins spontanée, mais toujours humaine au sens de l'échange et du partage.



"LE TEMPS D'UN DÉCLIC", POURQUOI CE NOM POUR L'EXPOSITION ?

Parce que la photo de rue, c'est une démarche qui consiste à être disponible à tout ce qui se passe sans idée particulière en se laissant conduire par les événements. C'est une photographie très impliquée dans la mesure ou elle met en scène l'homme et son environnement, ses relations sociales, ses moeurs, ses objets, c'est une véritable sociologie, le photographe est témoin de son temps. Il y a l'idée d'une passivité attentive, une prédisposition à saisir l'évènement, à anticiper le dé clic, c'est le côté faussement dilettante de la photographie de rue... C'est aussi une démarche esthétique et académique, le choix du cadrage a

toute son importance, la photo doit pouvoir dire quelque chose.

AVEZ-VOUS EU DES ÉCHANGES AVEC LES VISITEURS ?

Oui, beaucoup et chaque visiteur est enrichissant, quel qu'il soit. Les premiers sont curieux et viennent voir sans idée préconçue et sont très étonnés par ce qu'on leur propose, car de la photo ils en sont saturés et puis il ont tous un numérique maintenant, alors du tirage papier qui plus est en noir et blanc provoque effet de surprise, étonnements et malgré tout intérêt... Les seconds sont des visiteurs avertis qui connaissent la photographie et ne s'en laisse pas compter et là naissent les questionnements sur la démarche, le choix des sujets, l'intérêt pour les procédés etc... échanges esthétiques et valeurs communes. Baudelaire se faisant tirer le portrait par Nadar s'interrogeait lui même sur la question de savoir si la photographie était un art ! Et puis il ne faut pas oublier ceux qui passent en coup de vent en lançant un "c'est bien ce que vous faites", ceux qui se sont trompés de lieu, ou ceux qui vous snobent...

LE MOT DE LA FIN ?

Je pense que les gens sont sensibles à la peinture ou bien à la sculpture mais peu ou pas du tout éduqués à la photographie, quoi qu'on en pense, malgré les quantités impressionnantes d'images qui circulent à la télé, sur le Web...



LE RETABLE

Appartenant au retable, une peinture représente le Christ enseignant les enfants à Saint Pierre. Elle est agrandie par Guillaume Deshayes, membre fondateur de l'ÉCR.

En 2013, à droite, surmontant l'ensemble, Pierre de la Méthe, curé d'Église, a été élu évêque de la région de la Marche, le 17 octobre 2013.

Derrière la table d'autel, le retable* en bois peint en faux marbre, date de 1789, il a été classé le 27 octobre 1975.

On distingue la table d'autel en bois de l'époque de Louis XVI qui aurait été ornée d'un relief en argent.

*Tableau peint sur bois en bois de chêne de la région de la Marche.

LA NEF

La nef se caractérise principalement par trois éléments, intrinsèques de la structure.

Elle est recouverte par une fausse voûte avec fermes apparentes et des sculptures sur les arêtes et pignons. Des arcades sont grossièrement percées sur le mur pour permettre l'aérodynamisme du bâtiment construit postérieurement à la nef.

Les deux lanternes ont été restaurées en 2014.

Le clocher est ouvert sur la nef par une arcade spectaculaire. Il surplombe l'intérieur de l'église par une voûte en croisée d'ogives.

EN SAVOIR PLUS SUR L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE

En l'absence de visite guidée, et afin de permettre aux curieux d'enrichir leur visite, des panneaux informatifs étaient affichés. Appréciés des visiteurs, ceux-ci y resteront en permanence dans l'église.

LA FÊTE DU COURT-MÉTRAGE "CINÉMA PARADISO" BIENTÔT À THOURY !



Pour la troisième année consécutive, la municipalité organise une projection gratuite de films courts les 17 et 18 décembre 2016, dans le cadre de "la fête du court-métrage".

Ouverte aux adultes comme aux jeunes spectateurs, elle permet de découvrir des films sélectionnés pour leur qualité et leur inventivité. Pour l'occasion, la salle de la Chouette Effraie se transforme en salle de cinéma... même les pop corns seront de la fête !



Thoury-Ferrottes est un des 3000 sites environ où se dérouleront les projections. La municipalité a souhaité faire profiter les habitants de la richesse culturelle qu'offre ces petits films. L'organisation est totalement gratuite et l'entrée des spectateurs également.

A l'initiative de l'agence du court-métrage, cette fête populaire et participative a pour objectif de promouvoir ce genre cinématographique dans le monde.

Certains des films à l'affiche de cette édition 2016 sont des découvertes. D'autres ont comme têtes d'affiche Chiara Mastroianni, Mathilde Seigner, Romane Bohringer et Jean Dujardin. Des courts métrages sont signés des réalisateurs Philippe Découflé, Jean-Pierre Jeunet ou encore Mathieu Kassovitz et Sandrine Kiberlain... De quoi régaler les amateurs de cinéma et les novices !

VENEZ NOMBREUX DÉCOUVRIR UN UNIVERS CINÉMATOGRAPHIQUE DE QUALITÉ ET DIFFÉRENT DES LONGS MÉTRAGES ! VOUS NE LE REGRETTerez PAS !

FESTIVAL DE THÉÂTRE DU BOCAGE "BANQUE CENTRALE" FAIT UN CARTON



Le vendredi 7 octobre, l'équipe du Paraph'Théâtre de Chevry-en-Sereine et de l'Orca Théâtre d'Egreville ont posé leurs gradins dans la salle de la Chouette Effraie pour présenter la pièce "Banque Centrale" dans le cadre du "Festival de théâtre du Bocage".

Pour ce spectacle à la fois pédagogique et drôle, l'auteur et comédien Franck Chevally a effectué un travail de recherche pointu sur le fonctionnement des prêts entre l'État, les banques publiques et privées et la Banque Centrale. Au travers de personnages, des fous

d'un hôpital psychiatrique, incarnant l'État, les banques, les emprunteurs et la Banque Centrale, Franck Chevally déchiffre pour nous les codes et les incongruités du monde de la finance !

En vulgarisant les notions économiques et financières, il a donné au public une véritable leçon d'économie, l'a éclairé sur le monde dans lequel nous vivons, et sur l'absurdité et l'opacité du système bancaire français et européen. Le tout avec un jeu de comédien talentueux, avec humour et clairvoyance...

**BON
A
SAVOIR**

La pièce s'est jouée à guichet fermé, mais toutes les personnes venues sans réservation, et qui sont restées, ont finalement pu rentrer, en rajoutant quelques sièges. L'an prochain, n'oubliez pas de réserver à l'avance. Ce serait dommage de passer à côté de pièces de théâtre de qualité à deux pas de chez nous.



PERMANENCES MAIRIE

Lundi de 14h à 16h
 Mercredi de 9h à 12h
 Vendredi de 16h à 19h
 Tél. : 01 64 31 94 45
 Mail : mairie.thoury-ferrottes@orange.fr



AGENCE POSTALE COMMUNALE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h30 à 17h
 Mercredi de 9h30 à 12h
 Samedi de 10h à 12h
 Tél. : 01 64 31 13 08



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mercredi de 10h à 12h et de 15h30 à 18h30
 Samedi de 10h à 12h
 Tél. : 01 64 23 52 14
 Mail : bib.thoury@orange.fr



NUMÉROS D'URGENCE

POLICE / GENDARMERIE : 17
 POMPIERS : 18
 SAMU : 15

Caroline Berthelot et Christelle Masson vous accueillent sur rendez-vous au cabinet d'infirmières de Thoury-Ferrottes (2 rue Charretier) et se déplacent pour les soins à domicile - Tél : 06 19 57 44 89

HORAIRES DE TRAVAUX DE BRICOLAGE ET JARDINAGE BRUYANTS

Jours ouvrés de 7h à 20h
 Samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h30
 Dimanche et jours fériés de 10h à 12h

RAMASSAGE DES DÉCHETS



Poubelle marron : tous les lundis.



Poubelle jaune : tous les jeudis.



Conteneurs à verre et à journaux :

- en bas de la rue de Verdun
- au lavoir de Bichereau
- au golf de la Forteresse



Marre des publicités qui envahissent votre boîte aux lettres ?

Pour réduire vos déchets, apposez cet autocollant sur votre boîte. Il est disponible en mairie.

LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DE TOUS DÉCHETS EST INTERDIT (art. 84 - règlement sanitaire départemental)

DÉCHETTERIE DE VOULX (du 01/10 au 31/03)

Lundi, mercredi : 09h00-12h30 / 13h30-18h
 Vendredi : 13h30-18h
 Samedi : 09h-12h30 / 13h30-18h - Dimanche : 09h-12h
 Mardi, jeudi : fermé
 Tél. : 01 60 96 90 04
 Dépôt de l'amiante : Déchetterie Dépolia, ZI Les Renardières à Écuelles. Tél. : 01 60 74 00 20

BROYAGE DÉCHETS VERTS

Contact auprès du SIRMOTOM. Tél. : 01 64 32 67 23

RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

Afin de garder nos trottoirs, pelouses et espaces publics propres, les propriétaires de nos amis les chiens sont priés de ramasser leurs déjections canines à chaque sortie !

ÉTAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTÉ

Daniel PELLETIER (67 ans) le 2 août 2016
 André PONOT (85 ans), le 13 août 2016
 Alex BOUDINE-ARISTOPANE (81 ans), le 12 septembre 2016
 Nicole CASONI, née PENOT (88 ans), le 21 octobre 2016

ILS SE SONT DIT OUI

Claire DUPONT et Vincent DEMELUN, le 10 septembre 2016
 Aurélie FERNANDES et Hugo PRIZZON, le 24 septembre 2016
 Selda MICIR et Umit YEGIN, le 1^{er} octobre 2016
 Brigitte et Patrick LIGNIERES pour leur 30^{ème} anniversaire de mariage (noces de perles)

ILS SONT NÉS

Léa RATA BAZINVAL, fille de Aurélie RATA et Cyril BAZINVAL, le 27 juillet 2016

Aélysse MASSON, fille de Magaly LE PESQUER et Maxime MASSON, le 23 août 2016

Aaron RAMEAU, fils de Mélodie TOMJAN et Julien RAMEAU, le 2 août 2016

Samuel GILLES, fils de Magalie DEJAUNE et Cédric GILLES, le 20 août 2016

NOS ENTREPRISES ET ARTISANS



Dialogue de Chien
 Educateur Comportementaliste Canin
 1er RDV gratuit
 www.ddc-educateurcanin.fr
 06 28 61 45 17
 dialoguedechien@laposte.net

Mlle Canto-Léa
 6bis rue de verdun
 77940 Thoury-Ferrottes

Jenny FOURMESTRAUX
 Rédactrice / Secrétaire freelance

41, rue de Flagy
 77940 THOURY FERROTTES

Portable : 06 20 80 06 29
 Fax : 01 64 22 50 27
 fourmestroux.josiane@gmail.com



TSO Informatique

Dépannage Informatique à domicile
 Conseil - Installation - Initiation - Maintenance
 56 rue de Flagy - 77940 Thoury-Ferrottes
 Tél : 01-60-96-03-04 ou 06-25-56-39-91
 Email : contact@tso-informatique.com

Bar-tabac-brasserie

AU THOURY

Lundi, mercredi 07H00-20H30
 Mardi 07H00-14H00 / 17H00-20H30
 Vendredi 07H00-01H00
 Samedi 08H00-01H00
 Dimanche 08H00-14H00

01.64.31.10.26

Pain sur réservation, poulets rotis, presse quotidienne

Lionel HUGUET
NATUROPATHE
IRIDOLOGUE

8 rue du moulin
 77940 THOURY FERROTTES
 tél : 01 60 57 01 22
 lionel.huguet77@gmail.com
 www.naturopathe-iridologue77.fr

YOHAN PAUPARDIN
 Conception de site web

DEVELOPPEMENT
 vente de solutions informatiques

06 26 27 90 31

1 rue du moulin
 77940 Thoury-Ferrottes

www.gynsco-conception.fr
 yohan-paupardin@gynsco-conception.fr

Les Attelages du Prat
 Tel 06 09 07 87 10



Mail : lesattelagesduprat@orange.fr
 http://lesattelagesduprat.e-monsite.com

Muriel NALLET
 Expert comptable

4, rue Petite
 77940 Thoury-Ferrottes
 Tél. : 06 60 61 71 37
 Email : cabinet-nallet@orange.fr

INSCRIT AU TABLEAU DE L'ORDRE
 DES EXPERTS-COMPTABLES
 RÉGION PARIS ÎLE-DE-FRANCE

GREGOIRE TOUZEAU
 Achat
 ANTIQUITES, DESIGN CONTEMPORAIN
 tableaux, bibelots, bijoux, argenterie, luminaires, photos, jouets...

09-50-46-17-00

06-84-10-53-59



Club House
 Restaurant Golf Forteresse

Formule à partir de 15,50 €

Ouvert tous les midis et les vendredis et samedis soirs.

Ouverture le soir en semaine sur réservation pour les groupes

Domaine de la Forteresse – 77940 Thoury-Ferrottes - Tél. 01 60 96 02 13 - Fax. 01 60 96 01 41
 restaurant@golf-forteresse.com www.golf-forteresse.com



THOMAS GIGOT
PHOTOGRAPHE - GRAPHISTE

06.64.42.86.97
 www.graphiktom.com thomas.gigot@gmail.com

MARIE-ANNE SERVICES Tél. : 01 60 70 49 39 / 06 20 71 20 19

SERVICES À LA PERSONNE

Prestations entièrement personnalisées permettant aux personnes âgées, aux personnes en perte d'autonomie, dépendantes ou handicapées de continuer à vivre chez elles en toute dépendance.

MENUISERIE - EBENISTERIE
 AMENAGEMENT - RENOVATION

Lionel HUGUET
TOUS TRAVAUX INTERIEURS & EXTERIEURS
 PORTES, PORTAILS, FENETRES, VOILETS (bois & PVC)
 Fabrication sur mesures de tous types de mobiliers

AGENCEMENT INTERIEUR : aménagement de combles - Parquet - Placard - Dressing

01.60.57.01.22 / 07.77.32.62.15
 8 rue du moulin 77940 THOURY FERROTTES



CHAMBRES D'HÔTES DE L'ORVANNE
 "GÎTES DE FRANCE"
 à Thoury-Ferrottes.


Marie-France et Henry GRAFFAGNINO
 9 rue du pont de la messe - BICHEREAU
 01 60 74 73 66 / 06 08 14 90 58
 Henri.graff@wanadoo.fr

EN MON CORPS ET CONSCIENCE

MARGOT MARMIGNON

MASSAGE BIEN-ÊTRE
 SOINS ESTHÉTIQUES

0674758829



GÎTE DE LA CASELINE
 à Thoury-Ferrottes.

Pour réserver, il suffit de se rendre sur le site Internet : "Gîtes de France en Seine-et-Marne" et d'entrer le n°394, ou tout simplement téléphoner à Mme Denise Quatre au 06 80 05 51 47 ou à M. Bruno Pelletier au 06 09 70 82 85

GUILLOM-MORIZE

MAÇONNERIE GÉNÉRALE

ISOLATIONS - CARRELAGES - COUVERTURES - RAVALEMENT

06 24 78 10 68 BICHEREAU THOURY-FERROTTES

Samedi 3 Décembre
10h00 – 18h00
Dimanche 4 Décembre
10h00 – 17h30

Marché de Noël

THOURY-FERROTTE
Salle des Fêtes - Place de la Mairie

Nombreux Artisans
Exposition - démonstration - vente

Organisé par l'Association « Les Petites Mains de Thoury »

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE DE 10H À 18H
ET DIMANCHE 4 DÉCEMBRE DE 10H À 17H30**
Thoury-Ferrottes - Salle de la Chouette Effraie
MARCHÉ DE NOËL

Vous recherchez des idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année ? Vous aimeriez des produits faits main ? Relieur, peinture sur verre, fabricant de vitraux, bijoux, kits pour les ongles, maquillage pour les fêtes, bijoux pour homme, miels, chapeaux et turbans, déco tricot & crochet, sacs, bourses, pochettes et divers objets en tissu vous seront proposés par la quinzaine d'exposants qui se feront un plaisir de vous accueillir. Cette année, Mr Cholet habitant de Thoury exposera ses peintures, et Daniel Denis, photographe de Flagy dédicacera son Livre-Photo, réunissant ses meilleurs clichés réalisés, en septembre dernier, pendant les trois semaines de tournage du film "Bonne Pomme" Organisé par LES PETITES MAINS DE THOURY.

MERCREDI 7 DÉCEMBRE À 12H
Thoury-Ferrottes - Golf de la Forteresse
REPAS DES SÉNIORS

Sur invitation.

Organisé par la municipalité et les membres du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS).

DIMANCHE 11 DÉCEMBRE À 15H
Thoury-Ferrottes - Chouette Effraie
SPECTACLE DE NOËL

Réservé aux enfants du village de la maternelle au CM2, sur invitation. Organisé par l'association **THOURY' BAMBEL !**

**LA FÊTE
DU COURT
MÉTRAGE**

**SAMEDI 17 ET
DIMANCHE 18
DÉCEMBRE**
Thoury-Ferrottes
Salle de la Chouette Effraie

GRATUIT !!

**Pour toute
la famille**

PROJECTIONS DE COURTS MÉTRAGES

www.lafeteducourt.com

DU SAMEDI 17 AU DIMANCHE 18 DÉCEMBRE
Thoury-Ferrottes - Salle de la Chouette Effraie
LA FÊTE DU COURT

Projection de courts métrages de tous pays et pour toutes catégories d'âges. Pop-corn et grand écran à la salle des fêtes de la chouette effraie (à côté de la mairie) ! Lire les détails de cette manifestation en page 17. Entrée gratuite ! Organisé par la municipalité.

SAMEDI 17 DÉCEMBRE A 10H
DISTRIBUTION DE PLATEAUX REPAS

Distribution par les membres du conseil et du CCAS aux personnes âgées dans l'incapacité permanente de se déplacer au repas du Golf (sur justificatif).

Pour ne pas être oubliés, Thoury'Bambel demande aux nouveaux ferrottois ayant des enfants de la maternelle à la Terminale et à ceux ayant des enfants scolarisés hors secteur de se faire connaître en mairie.
Merci !